

CALENDRIER du 5 au 20 décembre 2020

N° 1199

<b>Vendredi 11 décembre</b>		<b>Saint Damase</b>
09 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS pour les vocations	
18 h 00	Messe à la chapelle sainte Rose à VISAN précédée du chapelet	
<b>Samedi 12 décembre</b>		<b>Notre-Dame de Guadalupe</b>
<b>11 h 00</b>	<b>Bénédictio de la crèche de VALRÉAS</b>	
<b>17 h 45</b>	<b>Messe à l'église de GRILLON</b> à l'intention d'Henri APPAY et Aimé TOURNIAIRE (7 <sup>ème</sup> anniversaire de son décès) suivie de la bénédiction de la crèche	
<b>19 h 00</b>	<b>Messe à l'église de VALRÉAS</b>	
<b>Dimanche 13 décembre</b>		<b>3<sup>ème</sup> Dimanche de l'Avent</b>
<i>Dimanche de Gaudete</i>		
<b>09 h 30</b>	<b>Messe à VISAN suivie de la bénédiction de la crèche</b>	
<b>09 h 30</b>	<b>Messe à l'église de VALRÉAS</b> à l'intention de Jacqueline & Michel LECOMTE de leur fils Jacques et des vivants de leur famille Renée BURLET Action de grâce pour les 57 ans de mariage de Suzette et Jean	
<b>11 h 00</b>	<b>Messe à l'église de VALRÉAS animée par la Catéchèse et l'Aumônerie</b> à l'intention de Renée DEBARD et des 13 militaires décédés il y a 1 an lors de l'opération Barkane	
<b>11 h 00</b>	<b>Messe à l'église de RICHERENCHES</b> à l'intention de Laurent et Philippe CARRIER des vivants et défunts de leur famille, suivie de la bénédiction de la crèche	
<b>Lundi 14 décembre</b>		<b>Saint Jean de la Croix</b>
18 h 15	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS à l'intention de la défunte Henriette BRAVET	
19 h 00	Équipe liturgique d'Odile & Monique FAURE	

<b>Mardi 15 décembre</b>		<b>Sainte Christiane</b>
15 h 30	Chapelet à l'église de RICHERENCHES	
18 h 15	Vêpres suivies de la Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS avec la participation des Pénitents	
<b>Mercredi 15 décembre</b>		<b>Sainte Alice de Bourgogne</b>
08 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS à l'intention de la défunte Marcelle SALOMON	
10 h 30	Adoration à l'église de VALRÉAS Confessions dans la sacristie avec le Père Tellis jusqu'à 12 h 00 suivies d'un temps de louange jusqu'à 12 h 30	
<b>Jeudi 17 décembre</b>		<b>Saint Gaël</b>
08 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS à l'intention de Maria da ascension GONÇALVES	
14 h 00	Adoration à l'église de VALRÉAS	
<b>Vendredi 18 décembre</b>		<b>Saint Gatien</b>
09 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS à l'intention des familles MELLIÈRE et RIBOT	
18 h 00	Pas de Messe à la chapelle sainte Rose à VISAN	
18 h 00	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS avec le personnel de l'Enseignement Catholique	
<b>Samedi 19 décembre</b>		<b>Saints martyrs du Tonkin</b>
<b>17 h 45</b>	<b>Messe à l'église de GRILLON</b>	
<b>18 h 30</b>	<b>Messe à l'église de VALRÉAS</b>	
<b>Dimanche 20 décembre</b>		<b>4<sup>ème</sup> Dimanche de l'Avent</b>
09 h 30	Pas de messe à VISAN	
<b>09 h 30</b>	<b>Messe à l'église de VALRÉAS</b> à l'intention de Pierre Yves HALARI dit " Petit Pierre "	
11 h 00	Pas de messe à l'église de RICHERENCHES	
<b>11 h 00</b>	<b>Messe d'action de grâce à l'église de VALRÉAS</b> <b>Présidée par Mgr Jean-Pierre CATTENOZ</b> <b>à l'occasion de son départ</b>	

**À LA SAINTE LUCE, ROME PRIE POUR LA FRANCE** : comme chaque année le 13 décembre pour la fête de sainte Lucie, ou autour de cette fête, une messe pour le bonheur et la prospérité de la France est célébrée à ROME. Cette messe annuelle célébrée au Latran autour de la fête de sainte Lucie remonte à Henri IV, né justement sous la protection de la sainte, le 13 décembre 1553, à PAU. Le roi avait voulu marquer la reprise du dialogue entre la France et la papauté en faisant don au chapitre des chanoines du Latran de l'abbaye de CLAIRAC. En remerciement, le roi - et après lui les chefs d'État français - a reçu le titre de « chanoine honoraire du chapitre du Latran ». Et l'on prie donc pour la France à ROME quand revient l'anniversaire du roi Henri IV.

Une autre messe pour la France est célébrée chaque année à Saint-Pierre, en la chapelle de sainte Pétronille, vierge et martyre qui y repose, patronne secondaire de la France et considérée comme la fille, en tous cas spirituelle, de saint Pierre, et la France, par analogie comme la « fille aînée » de l'Église.

**Pourquoi la Sainte-Lucie est-elle associée à la lumière ?** Sainte Lucie, originaire de Syracuse en Sicile, et martyre chrétienne née à la fin du III<sup>ème</sup> siècle après Jésus-Christ, est particulièrement fêtée dans les pays nordiques....

Dans le calendrier julien, le jour de la sainte Lucie correspondait au solstice d'hiver, d'où le fameux proverbe : « À la sainte Luce, le jour avance du saut d'une puce ». En effet, le solstice d'hiver est le premier jour à partir duquel le soleil se couche plus tard que la veille dans l'hémisphère nord. Depuis la création du calendrier grégorien, à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, la sainte Lucie se fête le 13 décembre. Si le proverbe s'en trouve erroné (le solstice étant autour du 21 décembre), cela n'empêche pas de nombreuses traditions de célébrer sainte Lucie.

**ANNÉE SPÉCIALE SAINT JOSEPH** : c'est la surprise du Pape pour l'Immaculée Conception ! Le Pape François a décrété ce mardi 8 décembre 2020, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de l'époux de la Vierge comme patron de l'Église universelle par Pie IX, une année spéciale dédiée à saint Joseph. Cette année démarre dès ce mardi 8 décembre et se terminera le 8 décembre 2021.

Pour marquer cet anniversaire ainsi que le début de cette année spéciale, il a également publié une lettre apostolique intitulée *Patris corde (Avec un cœur de père)* dans laquelle il livre ses réflexions sur le gardien de la Sainte famille. Ce texte, a confié le Pape, vise à faire grandir l'amour pour ce « grand saint » afin que chacun soit poussé « à implorer son intercession et pour imiter ses vertus et son élan », mais surtout pour obtenir « la grâce des grâces : notre conversion ».

# Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan



**Courriel** : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04. 90. 35. 02. 59.

**Site internet** : <https://www.enclave.paroisse84.fr> ou tapez **Paroisse de Valréas** dans votre navigateur

## EVENEMENTS ET INVITATIONS

N° 1199 2020.12.10

**FUNÉRAILLES** : à RICHERENCHES, France JUVIN née CHASTAN, 100 ans.

Nous la portons dans nos prières avec sa famille et ses proches.

**MESSE** : en raison du couvre-feu, la messe du samedi soir à VALRÉAS sera célébrée à 18h30 (à partir du 19 décembre).

**GAUDETE** : la couleur liturgique violette du temps de l'Avent, s'éclaircit et devient rose. Cela rappelle aussi la couleur du ciel avant le lever du jour. <sup>1</sup><sub>SEP</sub> Ce 3<sup>ème</sup> dimanche est dit de "Gaudete" ("Gaudete in Domino semper : iterum dico, gaudete !" premier mot de l'antienne latine de la messe dont voici la traduction : Soyez dans la joie du Seigneur, soyez toujours dans la joie, le Seigneur est proche).

**DÉPART DE MONSEIGNEUR CATTENOZ** : après 18 ans d'épiscopat, Monseigneur CATTENOZ présente sa démission le 17 décembre 2020, jour de ses 75 ans. Planifiées une première fois et annulées en raison de la crise sanitaire, des messes d'actions de grâce seront célébrées dans le diocèse, dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur. Il a été ordonné évêque pour le Diocèse d'AVIGNON le 13 octobre 2002. Il célébrera une messe d'action de grâce à VALRÉAS le dimanche 20 décembre à 11 heures.

Il n'y aura pas de messe dans les villages.

**CRÈCHE DE VALRÉAS** : elle passera au journal télévisé de 13 heures sur TF1 le lundi 21 décembre.

La crèche est au sens premier la mangeoire dont Marie fit le berceau du christ nouveau-né, selon l'Évangile de Saint Luc.

Si ROME et ARLES offrent plusieurs représentations de la Nativité sur des sarcophages de marbre du IV<sup>ème</sup> et V<sup>ème</sup> siècle, la tradition attribue au Pape Jean XXII (bien connu dans l'Enclave des Papes) la mise en place d'une crèche à la cathédrale Notre-Dame des Doms à AVIGNON. Mais celui à qui on attribue la paternité de nos crèches modernes, est, ni plus ni moins saint François d'ASSISE (présent dans la crèche de VALRÉAS) dont la mère serait originaire de BEUCAIRE. C'est à GRECCIO qu'il fait préparer en 1223 (3 ans avant sa mort), une crèche dans une authentique étable. Par les Frères mineurs, s'implanta dans notre pays la dévotion à l'Enfant-Dieu.

**PRÉPARATION SPIRITUELLE À NOËL** : le Sacrement de la Miséricorde sera proposé de façon communautaire le lundi 21 décembre à l'église paroissiale de VALRÉAS à 18 h 00 avec tous les Prêtres du Doyenné.

**NOËL DANS L'ENCLAVE DES PAPES** :

→ Messes de la nuit de Noël : jeudi 24 décembre :

- GRILLON à 17 h 00 : veillée (animée par la catéchèse) suivie de la messe.

- VALRÉAS à 17 h 00 : veillée (animée par la catéchèse) suivie de la messe.

- VISAN à 19 h 00 : messe.

- VALRÉAS à 19 h 00 : messe.

23 h 30 : veillée en provençal (chants, pièces d'orgue et trompette) suivie de la messe en français à minuit.

→ Messes du jour de Noël (vendredi 25 décembre) RICHERENCHES à 10 h 00 et VALRÉAS à 10 h 45.

**L'ENCLAVE SANS FRONTIÈRES** : le numéro de Noël est arrivé. Pour le suivant, celui de Carême, merci de rendre vos articles pour le 10 janvier 2021 ! Merci d'avance.

**DÉMISSION DE L'ÉVÊQUE D'AVIGNON, ET APRÈS ?** : jusqu'à ce que le pape accepte cette démission, M<sup>sr</sup> CATTENOZ demeurera de plein droit évêque d'AVIGNON.

Lorsque la démission sera acceptée et rendue publique, alors le siège épiscopal d'AVIGNON sera réputé vacant. M<sup>sr</sup> CATTENOZ ne sera plus évêque titulaire, perdant tout pouvoir de juridiction sur le diocèse, et deviendra évêque émérite. Tous ceux qui participaient à l'exercice de cette charge épiscopale à titre vicair (vicaires généraux et vicaires épiscopaux) perdront aussi leur charge. Le Conseil presbytéral cessera lui aussi d'exister.

Le pape, dans le même temps où il acceptera la démission, peut immédiatement nommer un nouvel évêque. La vacance serait alors de courte durée, mais se poursuivrait toutefois jusqu'à la prise de possession canonique du siège par le nouvel évêque nommé. Cette prise de possession doit se faire, selon le droit, dans les deux mois qui suivent la nomination.

**Pendant la vacance du siège, plusieurs solutions sont possibles.** Le pape peut demander à M<sup>sr</sup> CATTENOZ d'administrer le diocèse jusqu'à la prise de possession du nouvel évêque. Le pape peut aussi nommer un administrateur apostolique qu'il aura lui-même choisi, prêtre ou évêque, pour administrer le diocèse.

En l'absence de ces solutions, dès que la vacance est publique, le doyen du Collège des Consulteurs a huit jours pour réunir ce collège afin qu'il procède à l'élection d'un administrateur diocésain. Si dans les huit jours, le Collège ne l'a pas désigné - par exemple si les personnes élues refusent cette élection -, il revient au Métropolitain, c'est-à-dire à l'Archevêque de MARSEILLE, de désigner cet administrateur diocésain. Quoi qu'il en soit dans notre cas, jusqu'à la désignation de l'administrateur, le gouvernement du diocèse revient au Collège des Consulteurs, par celui qui est le plus ancien d'ordination, avec les mêmes pouvoirs qu'un vicaire général.

**Le rôle de l'administrateur** - quel que soit son mode de désignation - est de gérer les affaires courantes, sans rien innover. Il doit gouverner le diocèse avec l'aide du Collège des Consulteurs. Celui-ci est une émanation du Conseil presbytéral. Selon le droit, l'évêque doit gouverner le diocèse avec l'aide du Conseil presbytéral. Étant donné que celui-ci cesse ses fonctions avec la vacance du siège, le droit prévoit que le Collège des Consulteurs, lui, poursuit sa tâche. Les membres du Collège des Consulteurs sont nommés pour cinq ans, et sont désignés librement par l'évêque, et choisis parmi les membres du Conseil presbytéral. Ce conseil est constitué pour moitié de membres de droit (vicaires généraux et épiscopaux, doyens, membres nommés par l'évêque) et pour moitié de membres élus par les prêtres (par doyenné ou par collège).